



***Projet de loi de Réforme des collectivités
territoriales : la Parité***

Explication de vote de Madame DINI

Mardi 6 juillet 2010

MUGUETTE DINI

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

Si j'ai bien compris, de parité, il n'est plus question !

Voilà, une fois de plus, démontré le mépris dans lequel les femmes, électrices et candidates sont tenues.

La parité, ce n'est manifestement pas une préoccupation du gouvernement.

Monsieur le Ministre Mercier, je vous ai personnellement alerté en séance le 15 décembre dernier, sur cette grave lacune dans le projet de loi que nous examinons aujourd'hui. J'ai eu l'occasion de l'évoquer devant le Président de la République, le 3 novembre. Je l'ai abordé avec le Premier Ministre, le 9 juin.

J'ai l'impression qu'on ne voit la parité qu'à travers le scrutin proportionnel intégral, ce que de ce côté de l'hémicycle, nous rejetons.

Mais personne dans le gouvernement ne s'est réellement attaché à répondre à cette question : comment favoriser au maximum la parité dans toutes les instances élues, y compris au travers du suffrage uninominal, qu'il soit à un ou deux tours ?



Je me permets de vous rappeler pourquoi il y a nécessité de parité.

Ce n'est pas dans un souci d'égalité à tout prix, au demeurant irréaliste, c'est parce que notre humanité sexuée doit pouvoir décider de son avenir dans les instances élues, en étant équitablement représentée par ses deux composantes : les hommes et les femmes.

Depuis que je défends la parité, depuis 25 ans, je me suis toujours heurtée à la même indifférence, au même mépris, pour ne pas dire à la même hostilité d'une grande majorité d'hommes élus.

Ce n'est pas leur problème, ce n'est pas leur préoccupation, la seule conviction qu'ils partagent est celle que la politique est l'affaire des hommes, les femmes y sont des intruses.

Messieurs les Ministres, si je décide de voter l'amendement du gouvernement, il aura fallu auparavant m'avoir apporté l'assurance que vous serez favorable, à l'amendement n° 548 rectifié bis de notre groupe, que j'ai co-signé comme un pis-aller.

Il prévoit des sanctions financières très sévères et malgré ma réticence à mettre en balance les femmes et l'argent, je pense qu'il est suffisamment contraignant pour permettre d'améliorer significativement la représentation des femmes.

Mais je ne peux imaginer que nous en restions définitivement là. Il faudra bien, un jour, se pencher sur la manière démocratique et non financière de favoriser la parité.

C'est dans les mentalités qu'il faut changer les choses. Mépriser le rôle que les femmes peuvent jouer dans les instances élues, c'est en quelque sorte, mépriser la démocratie, et ce n'est pas acceptable !



Messieurs les Ministres, j'attends que vous me rassuriez avant de prendre la décision de mon vote sur l'amendement du gouvernement.
